

Questions jointes de Mme Kattrin Jadin au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique, sur "l'engagement de techniciens à la Défense", "la qualité des recrutés à l'armée" et "le problème du recrutement à la Défense"

Kattrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, il semblerait que la Défense ait de grands problèmes à recruter des techniciens. Auparavant, il était possible de rejoindre l'armée à l'âge de 16 ans pour suivre une formation à l'école des techniciens à Saffraanberg, et celle-ci était une réelle alternative pour les élèves ne voulant pas poursuivre l'école secondaire. Cependant, cette offre n'existe malheureusement plus, entre autres, pour des raisons statutaires.

Dès lors, la formation pour les techniciens au sein de la Défense est uniquement proposée pour les candidats sous-officiers et ce, uniquement si le candidat possède un diplôme CESS. Or, dans la vie civile, il est possible d'entamer son apprentissage après le certificat d'études au premier degré. Au vu de ce qui précède, il est tout à fait logique que le nombre de candidats pour la formation technique soit restreint. Par ailleurs, il est très difficile de convaincre les élèves des écoles techniques de rejoindre l'armée car pour la plupart, ils ont déjà été recrutés par le monde de l'entreprise.

Monsieur le ministre, disposez-vous des chiffres concernant les techniciens recrutés depuis la suppression de la formation technique dès 16 ans à la Défense? La Défense connaît-elle un recul d'intéressés à la formation technique? Si oui, ne serait-il pas envisageable de retourner à un modèle semblable à la formation par alternance dès l'obtention du CESDD? J'ai d'ailleurs beaucoup de recettes pour les formations en alternance, ça se pratique depuis vingt ans en communauté germanophone. Ou envisagez-vous d'autres mesures afin d'atteindre à nouveau plus d'intéressés pour la formation technique?

Sans transition, je passe à ma deuxième question relative à la qualité des recrutés de l'armée. J'ai déjà eu l'occasion d'en discuter avec vous à l'occasion d'une question d'actualité. Nous savons que la Défense a depuis trois ans de la peine à recruter de nouveaux soldats. Les postes vacants n'atteignent régulièrement plus le nombre de postulants nécessaires pour garantir un recrutement de qualité. Cependant, comme la Défense doit remplir son contingent, les exigences liées au recrutement seraient revues à la baisse. Cette évolution est, selon moi, très peu rassurante si tel est réellement le cas.

Mes questions sont donc les suivantes, monsieur le ministre. Qu'en est-il des attentes quant aux exigences que doivent remplir les candidats à la Défense? Ont-elles réellement été revues à la baisse ces dernières années? Combien de places sont finalement restées vacantes pour l'année 2017? J'espère que vous disposez déjà des chiffres. Je vous remercie.

J'en viens à ma troisième question.

Monsieur le ministre, nous savons aussi que la Défense a, depuis l'instauration du statut BDL - cela s'intègre un peu dans ma question précédente -, de la peine à recruter de nouveaux soldats. Parmi les causes principales de ce manque d'engouement pour embrasser une carrière au sein de la Défense, on cite le plus souvent le manque d'attractivité de ce fameux statut BDL. Ce statut à durée limitée est accompagné de grandes incertitudes quant à la longévité de la carrière projetée par le candidat à la Défense, ainsi que des possibilités de reconversion en fin de contrat. Il semblerait même que les soldats actuellement engagés à l'armée ne sont pas vraiment les premiers promoteurs de leur corps. Souvent, me rapporte-t-on, ils déconseilleraient même de rejoindre l'armée tant l'incertitude quant à la carrière serait devenue importante.

Encore une fois, monsieur le ministre, combien de candidats la Défense a-t-elle comptés en 2017? Cet aspect se joint très bien à ma précédente question. Et combien de postes étaient vacants? Comptez-vous lever les incertitudes autour du statut BDL? Enfin, le pivotement en interne pourrait-il être une solution quant aux problèmes de recrutement? On en a déjà discuté. Quelles sont vos réflexions à ce sujet?

Steven Vandepuit, ministre: Madame Jadin, au total, 1 160 postes militaires étaient vacants pour l'année de recrutement 2017, et 4 372 personnes ont postulé pour au moins un des postes vacants.

Quantitativement, l'ensemble des postes à pourvoir a été couvert. Qualitativement, la Défense connaît, comme les autres secteurs, un recul d'intérêt pour les fonctions techniques. Concrètement, 90 candidats sous-officiers techniciens ont été recrutés pour 178 postes vacants, et 32 candidats volontaires techniciens ont été recrutés pour 62 postes vacants. Comme au total, le plein a été fait, cela signifie que

la Défense a recruté plus de non-techniciens que prévu, et ce, pour les volontaires, sous statut à durée limitée.

Cette opération ne peut bien entendu pas se produire chaque année. Vu les effectifs futurs de la Défense et vu la nécessité de se concentrer sur les opérations, un retour en arrière, c'est-à-dire à la situation dans laquelle la Défense couvrirait la formation scolaire au sein de l'école royale des sous-officiers ou de l'école royale des cadets, n'est pas envisageable.

Cela ne signifie pas pour autant que nous restons les bras croisés. Différentes activités sont prévues dans le cadre du recrutement 2018 pour attirer plus de postulants pour les fonctions techniques. Ainsi, une collaboration étroite avec l'ERSO a débuté dans le but d'inviter, de manière individuelle, des écoles civiles à caractère technique à participer à une visite de l'école afin de découvrir les possibilités de carrières, comme celles de sous-officiers techniciens.

Par ailleurs, les centres d'information de la Défense donneront la priorité aux écoles techniques pour l'organisation de briefings et de sessions d'information. De plus, les fonctions techniques seront davantage mises en évidence lors des salons d'information sur les études et professions.

Grâce à la collaboration étroite avec le FOREM et le VDAB, la Défense communiquera, durant les *job days*, au sujet des postes techniques, via les sites web respectifs. Le 25 mars 2018, la Défense organisera un *open campus day* au sein de l'ERSO, pendant lequel une attention particulière sera accordée aux fonctions techniques.

Enfin, le 12 avril 2018, un *jobday* spécifique pour l'ensemble des postes vacants techniques sera organisé à Peutie afin de mieux informer des débouchés liés aux fonctions techniques. Dans cette perspective, la Défense prévoit une campagne publicitaire à grande échelle d'une durée de trois semaines.

Sachez toutefois que les limites de sélection et d'admission aux fonctions n'ont pas été nivelées par le bas.

En ce qui concerne le statut BDL, un avant-projet de loi modifiant le statut suit actuellement la procédure de contrôle administratif et budgétaire. Le militaire BDL ayant presté un certain nombre d'années pourra ainsi, à sa demande, bénéficier d'un programme de réorientation ou de reconversion professionnelle personnalisée, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Tout au long de sa période d'engagement, le militaire BDL est informé du nombre de places ouvertes dans le cadre d'un passage vers le statut de carrière tant pour la même catégorie de personnel que dans le cadre de la promotion sociale, c'est-à-dire la catégorie de personnel supérieure.

Chaque année, le nombre de places pour la promotion sociale augmente, comme vous le savez.

Er zijn 50 aanwervingen voor burgerpersoneelsleden gepland, waarvan 6 voor het War Heritage Institute. Daarvan zijn er al 3 ingevuld. De aanwervingprocedure voor de 3 andere functies bij het War Heritage Institute, waarvan 1 technische functie, zijn lopende.

Van de resterende 44 geplande aanwervingen zijn er 32 ingevuld, waarvan 14 technische functies. 7 laureaten zijn gekend, maar moeten nog in dienst treden. Daarbij is 1 technische functie. De laatste 5 procedures zijn nog lopende bij Selor.

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, les recrutements se sont relativement bien passés en 2017. On peut s'en réjouir pour l'avenir de notre armée. J'entends également que la qualité du recrutement n'est pas revue à la baisse. J'entends bien que la Défense fait des efforts importants dans le recrutement et la formation des techniciens et recherche des candidats diplômés du CESS.

De la même manière, il faudrait, à l'avenir, encore communiquer beaucoup mieux sur les possibilités et les chances existantes qu'offre ce statut BDL. De nombreuses contrevérités, incertitudes pourraient être enrayées avec une meilleure communication, de manière à ce qu'il y ait, je l'espère, un peu plus d'engouement pour la carrière de soldat au sein de notre armée, fût-elle même partielle.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.